

**Délibération du Conseil d'Administration n° 36-24
Séance du lundi 14 octobre 2024**

Rendue exécutoire

Le Conseil d'Administration de Val d'Oise Habitat s'est tenu le 14 octobre 2024 à 14h30 en présentiel au 2 Boulevard de l'Oise à Cergy-Pontoise et par voie dématérialisée (lien Teams), sous la présidence de Madame Marie-Christine CAVECCHI, le quorum étant atteint.

Présents :

Mme Marie-Christine CAVECCHI	Présidente
M. Xavier HAQUIN	Vice-Président
M. Rachid AKHRAZ	Administrateur (visio)
M. Patrick BAQUIN	Administrateur
M. Daniel BLANC	Administrateur
Mme Marlin BOTROS	Administratrice (visio)
M. Abdelkrim BOURAKBA	Administrateur (visio)
Mme Linda BOUSLAMTI	Administratrice
Mme Valérie DE FARIA	Administratrice (visio)
M. Malik DJABALI	Administrateur (visio)
Mme Odile DROUILLY	Administratrice (visio)
Mme Sabrina ECARD	Administratrice (visio)
M. Raoul JOURNO	Administrateur (visio)
M. Pierre LE BEL	Administrateur
M. Jérôme PACCINI	Administrateur (visio)
Mme Tatiana PRIEZ	Administratrice
M. Alexandre PUEYO	Administrateur
Mme Agnès RAFAITIN	Administratrice
M. Emmanuel VIEGAS	Administrateur

19 présents

Absents :

M. Georges MOTHON	Administrateur, pouvoir à Mme CAVECCHI
Mme Dominique NEVEU	Administratrice, pouvoir à M. BAQUIN
Mme Sandra YAKOWENKO	Administratrice, pouvoir à M. BLANC
Mme Nadia METREF	Administratrice
M. Ramzi ZINAOU	Administrateur

5 absents dont 3 ayant donné pouvoir

Direction/Service : Direction des Ressources internes et juridiques – Direction Juridique

Objet : autorisation de signer un protocole d'accord transactionnel avec la société SOGEA suite aux travaux de réhabilitation réalisés sur les Résidences « Les Rossignaux » à ERMONT

Vu l'article R 421-16. 9° du code de la construction et de l'habitation précisant que les transactions sont autorisées par le Conseil d'Administration ;

Vu le rapport présenté au Conseil d'Administration relatif à l'objet susvisé ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** la Directrice générale à signer le protocole d'accord transactionnel relatif à l'objet susvisé avec la société SOGEA, joint en annexe de la présente délibération

Approuvé à la majorité

3 abstentions : Mme BOUSLAMTI, M. BLANC

dont 1 abstention par délégation de pouvoir :

Mme YAKOWENKO

**Pour Extrait Certifié Conforme
La Présidente**

Marie-Christine CAVECCHI